

ASSOCIATION ENVIRONNEMENT LANCONNAIS

1 Place André WOLFF

Lançon, le 21 janvier 2014.

13680 LANCON-PROVENCE

A l'Attn. de Mme BOUNOUS DUPREY

CONSEILLERE GENERALE

Madame la Conseillère,

Nous faisons suite à notre échange lors de la cérémonie des vœux de Mr le Maire le vendredi 17 janvier à Lançon-Provence. Nous avons bien noté que vous ne pourrez assister à notre Assemblée Générale et vous excuserons auprès de nos membres et des personnes présentes.

Le sujet qui nous préoccupe est celui de la sécurisation de la D113N qui traverse notre commune. Nous avons en 2012 proposé un projet visant à améliorer la sécurité sur les différents points d'intersection de la D113N donnant lieu à une forte fréquentation, en particulier au carrefour des Ratonneaux, avec des aménagements de la signalisation. Des rendez-vous avaient alors été pris auprès de Mr Maggi, de Monsieur le Maire -Mr Virlogeux, de Monsieur Monot -son adjoint à l'urbanisme, ainsi qu'avec la Direction des Routes au Conseil Général, et ce grâce aux recommandations de Mr Maggi.

Une rencontre avait ensuite eu lieu le 12 juin 2012 entre un représentant de l'arrondissement de l'Etang de Berre à la Direction des Routes et le Directeur des Services techniques municipaux. Nos propositions ne répondaient pas aux normes d'aménagement requises, mais la Direction des Routes allait étudier la mise en œuvre rapide de dispositions tendant à améliorer la sécurité du carrefour dit « des Ratonneaux », soit par un aménagement ponctuel, soit par l'aménagement des « tourne à gauche » protégés par la mise en place de bordures dans l'îlot central, aménagement qui pourrait être poursuivi jusqu'au carrefour dit « de la Chapelle ».

Le 31 mai 2013, la Mairie a adressé un courrier à la Direction des Routes suite à un accident mortel survenu au carrefour entre la route départementale, le Chemin des Ratonneaux et l'allée des Pins et aux réactions de nombreux administrés sur l'absence de travaux de sécurisation sur ce tronçon, réclamant des mesures d'urgence.

Une réponse en date du 16 juillet du service de Mr Roux à Martigues indiquait que la section de route évoquée faisait l'objet d'une prise en considération globale des problèmes de sécurité et de lisibilité, la RD 113 étant un « axe de transit majeur classé au Réseau structurant du Schéma Directeur Routier départemental », que « compte-tenu des investissements très lourds et des délais liés aux procédures complexes ... » il pourrait y avoir un phasage des travaux avec un « aménagement prioritaire du Carrefour des Ratonneaux puis celui des Nouens... ».

Des études d'aménagement provisoire du carrefour des Ratonneaux étaient en cours et devaient être présentées en fin d'année.

Nous ne disposons pas d'éléments nouveaux sur un quelconque engagement de travaux ou aménagements provisoires visant à améliorer la sécurité des usagers sur cette route.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous appuyer dans cette démarche et nous faire part des informations que vous pourrez obtenir sur ce dossier.

Vous remerciant par avance de votre soutien et de votre disponibilité, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère, en nos sentiments les meilleurs.



Laurence FAUGERE, Présidente